

MA DÉMARCHE

> Patrimoine :

La notion de patrimoine englobe un certain nombre d'éléments, construits ou non construits qui participent à la constitution d'une identité à une échelle locale, nationale, voire universelle. Ces éléments sont porteurs d'une signification culturelle, qui, reconnue au préalable, doit être protégée et conservée afin qu'elle soit transmise aux générations futures. La notion de patrimoine et les modalités de sa conservation ont fait l'objet de plusieurs chartes internationales (Venise, Nairobi, Nara).

> Site :

Le site correspond à l'objet d'étude patrimonial au sens large. Outre sa composante géographique première, il présente des caractéristiques propres en termes de topographie, d'environnement tant urbain que paysager.

> Analyse :

Le site doit faire l'objet d'une analyse précise conforme à la problématique du projet. L'analyse permet de connaître le site de manière globale. Elle concerne l'histoire et l'architecture de l'édifice mais également sa structure, son état sanitaire et son potentiel d'utilisation.

> Conservation :

Nécessité première, la conservation en l'état de l'élément patrimonial. Différents degrés d'intervention sont à prévoir afin d'assurer la conservation du site à court, moyen ou long terme.

> Restauration :

A la différence de la conservation, la restauration vise une intervention analytique sur la signification du site. Elle intègre de manière plus large la présentation du site et son intégration au regard de la société. La restauration doit être régie par un parti d'intervention défini au préalable. Le parti peut avoir pour objet de conserver les différentes strates historiques ou au contraire revenir à un état historique connu et suffisamment documenté. Le parti se définit toujours au cas par cas.

> Mise en valeur :

Il s'agit là de révéler la dimension patrimoniale du site. La mise en valeur participe à l'interprétation du site et a pour finalité la réception par les différents publics, qu'ils soient visiteurs ou utilisateurs.

> Utilisation :

Une démarche patrimoniale n'a de sens que si le site demeure utilisé. Le site peut conserver son usage premier ou faire l'objet d'une réutilisation. Dans tous les cas, l'utilisation doit être conforme à la dimension patrimoniale du site et ne pas l'altérer, en tout ou parti.

> Démarche :

Ma démarche résulte de l'observation de ces différentes composantes par une synthèse objective, rationnelle et constructive. La dimension esthétique et scénographique des espaces est également prise en compte au même titre que leur signification culturelle. De fait, mon activité s'accompagne d'une approche plastique exprimée par la représentation, qu'elle soit textuelle, graphique ou photographique.

> *Guillaume CLEMENT / Mai 2011*